

Présents : Maurice Bauer, François Benoy, Pollo Bodem, Denis Bronzetti, Laurent Deville, Gilles Didier, Serge Gaspar, Paul Greis, Patrick Hau, Tom Jungen, Romain Mertzig, Charles Pauly, Joseph Schoellen, Marc Vanolst, André Weidenhaupt, Fernand Wies

Excusés : Gusty Graas, Yves Marchi

Séance publique

1. Affaires de personnel

a. Futurs besoins en personnel

En vue de l'augmentation de la production d'eau ainsi que d'une exploitation temporaire de deux unités de production à Esch-Sur-Sûre et à Eschdorf, prévue pour l'année 2021, en y ajoutant l'extension des capacités de traitement, du réseau et des raccordements et du besoin d'entretien, l'effectif nécessaire du SEBES devrait s'adapter.

Après délibération, le comité du SEBES crée, dans une première phase, cinq nouveaux postes pour le SEBES, à savoir : un chargé technique pour le Laboratoire du SEBES, un ingénieur-technicien pour le bureau d'études ainsi que deux salariés-artisans et un chargé technique pour le service Réseaux et Ouvrages.

b. Conversion de postes

En vue de la retraite de deux fonctionnaires-artisans et sur proposition du bureau, le comité décide, avec une abstention, de convertir les deux postes de fonctionnaires-artisans en postes de salariés-artisans, soumis aux dispositions du contrat collectif du SEBES.

2. Mise en place du compte épargne-temps

Après délibération, le comité approuve, à l'unanimité des voix, de faire profiter les salariés du SEBES l'application du règlement grand-ducal du compte d'épargne temps pour l'ensemble du personnel du SEBES.

3. Approbation du bilan et du compte des profits et pertes des exercices 2015 et 2016

Le comité approuve la note relative au bilan et du compte des profits et pertes des exercices 2015 et 2016 à l'unanimité des voix.

4. Augmentation de la capacité de production

La direction propose d'augmenter la capacité de la station de traitement de 72.000 à 74.000 m³/j. Ceci fait augmenter la capacité de production totale à 112.000 m³/j.

Le comité approuve, après délibération, d'augmenter la capacité de production du SEBES.

4. Augmentation de la capacité réservée à la Distribution d'Eau des Ardennes (DEA)

A l'unanimité des voix, le comité du SEBES décide d'augmenter, en application de l'article 7 B) 2) des statuts du SEBES, de 1.000 m³/jour supplémentaires à la DEA avec effet au 1^{er} janvier 2019.

5. Augmentation de la capacité réservée au Syndicat des Eaux du Centre (SEC)

A l'unanimité des voix, le comité du SEBES décide d'augmenter, en application de l'article 7 B) 2) des statuts du SEBES, de 400 m³/jour supplémentaires au SEC avec effet au 1^{er} janvier 2019.

7. Fixation des indemnités et jetons de présence des organes du SEBES

A l'unanimité des voix, le comité fixe le montant du jetons de présence Conformément aux dispositions légales le comité du SEBES approuve l'augmentation du jeton de présence d'un membre du comité à 25,- € au nombre d'indice de 100 et de modifier l'indemnité de référence pour les membres du bureau à 150,- € au nombre d'indice de 100.

8. Modification du règlement de fourniture d'eau et de participation aux charges

Après délibération, des modifications concernant le règlement de fourniture et de participation aux charges sont adoptées à l'unanimité des voix.

9. Projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction – Suivi

Le comité est informé de l'avancement des travaux pour la nouvelle station de traitement du SEBES conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction par la direction.

9. Divers

La prochaine réunion du comité est fixée au vendredi, le 26 avril 2019 à 14h30 heures au siège du SEBES à Esch-sur-Sûre.
